

Logement étudiant

Publié le 28 septembre 2026, Mis à jour le 28 septembre 2026

Le réseau des Crous gère 920 résidences et cités universitaires réparties sur l'ensemble du territoire, pour un total de 177 450 places. En 2025, le réseau poursuit une politique immobilière ambitieuse : construire de nouvelles résidences, rénover le parc existant et améliorer la qualité de vie des étudiants au quotidien.

177 450

places de logement étudiant 920

résidences et cités Crous 1 431

places rénovées en 2025 1 246

places construites en 2025 8 sur 10

étudiants perçoivent la résidence comme tranquille et sécurisée

UNE POLITIQUE

IMMOBILIÈRE EN PLEINE DYNAMIQUE

Partout sur le territoire, les Crous changent d'échelle. Portée par la politique gouvernementale en faveur du logement étudiant, la stratégie immobilière du réseau connaît une accélération, entre constructions neuves et réhabilitations ambitieuses. Au cœur de cette dynamique : les schémas pluriannuels de stratégie immobilière (SPSI), déjà finalisés dans plusieurs Crous, qui permettent de planifier les investissements au plus près des besoins des territoires.

6 400 places supplémentaires pour les années à venir

Sur le terrain, les résultats sont concrets. En 2025, plus de 1 200 nouvelles places ont été livrées par les Crous, notamment à Villetaneuse (300 logements), à Lyon (250) ou encore à Saint-Martin-d'Hères (530). De plus, 18 résidences sont actuellement en construction (2 800 logements bientôt livrés) et 18 nouveaux projets vont pouvoir débuter prochainement (3 600 places supplémentaires). Une montée en puissance rendue possible par un soutien renforcé de l'État, avec 25 millions d'euros d'investissements supplémentaires par an depuis trois ans.

7 000 places en cours de rénovation

En parallèle, les Crous poursuivent la rénovation des résidences historiques. Depuis 2023, près de 4 600 places ont déjà été réhabilitées, et plus de 7 000 sont engagées dans des programmes de travaux. Ces opérations permettent d'améliorer concrètement le cadre de vie des étudiants : chambres rénovées, meilleures performances énergétiques, espaces communs modernisés. En complément, l'entretien et la maintenance de nos logements est un travail du quotidien mené par les équipes des Crous, pour améliorer durablement la qualité des logements.

AVEC LA BANQUE DES TERRITOIRES, ACCÉLÉRER LA CRÉATION DE NOUVEAUX LOGEMENTS

Logement étudiant

Publié le 28 septembre 2026, Mis à jour le 28 septembre 2026

Le programme AGiLE a été officiellement lancé en mai 2025 avec l'objectif ambitieux d'accompagner la production de 75 000 logements étudiants, dont 50 000 logements sociaux. Après un an de déploiement, le programme a réussi à fédérer autour de nos directions régionales et avec l'implication des filiales du Groupe Caisse des Dépôts, un ensemble d'acteurs engagés dans le financement de près de 24 000 logements étudiants en 2025.

Cette dynamique va se poursuivre en 2026 grâce aux démarches partenariales initiées en 2025, en particulier avec le réseau des Crous qui sont des acteurs clés pour réaliser cette ambition. La Banque des Territoires s'engage auprès d'eux pour encourager de nouveaux modèles économiques et opérationnels, les accompagner dans la valorisation de leur patrimoine foncier et créer les conditions techniques et économiques de production au plus proche des besoins des étudiants.

Résidence Joséphine Baker à Saint-Martin-d'Hères

530 logements ont été réalisés dans le cadre d'un marché de partenariat piloté par le Crous Grenoble Alpes et attribué à la SDH (organisme HLM du groupe Action Logement), Ateliers A+ et SDE. Avec le soutien de l'État, de l'université, du Département, de la Métropole et de la Ville, cette résidence, labellisée haute qualité environnementale (HQE), propose des logements fonctionnels et des espaces communs au service de la réussite étudiante.

Transformation ? Résidence étudiante à Orsay

À Orsay, d'anciens bâtiments de l'université Paris-Saclay ont été transformés en 88 logements étudiants. Ces studios, lumineux et fonctionnels, offrent un cadre de vie agréable, à proximité immédiate des transports.

«**MA RÉSIDENCE BY CROUS**» : LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE LA VIE EN RÉSIDENCE

2025 a été l'année de la première phase de déploiement de l'application « Ma Résidence by Crous ». Visant à transformer la relation entre les étudiants et les équipes de gestion de leur résidence, ce service numérique a vocation à équiper l'ensemble des résidences du réseau. Accessible dès l'entrée dans le logement grâce au compte Mes Services Étudiant, l'outil s'insère directement dans le système d'information des Crous.

Un guichet unique de demandes

Depuis l'application, un résident peut signaler une panne de chauffage, réserver une laverie ou contacter l'accueil. Chaque résidence peut adapter les catégories selon son fonctionnement local. À terme, avec la refonte

Logement étudiant

Publié le 28 septembre 2026, Mis à jour le 28 septembre 2026

du système logement, l'outil permettra aussi de gérer les démarches locatives : paiement du loyer, signalement de départ ou suivi administratif.

Un véritable réseau social de résidence

Les équipes et les étudiants peuvent accéder et réagir aux actualités de la résidence, envoyer des messages privés, publier des petites annonces ou consulter un calendrier d'activités. Un étudiant peut proposer un covoiturage, signaler qu'il revient le week-end, ou s'inscrire à une soirée organisée dans les espaces communs pour créer du lien entre résidents.

Un déploiement progressif

La première phase de déploiement a concerné 78 résidences, notamment à Nantes et Strasbourg. Les premiers retours d'expérience vont permettre d'envisager une mise en oeuvre à grande échelle à partir de l'année universitaire 2026-2027. L'objectif : équiper l'ensemble des résidences du réseau pour offrir à chaque étudiant un point d'accès unique à sa vie en résidence.

7/10

note moyenne de satisfaction attribuée à la résidence 84 %

de satisfaction sur l'agencement de l'espace 611 Meuros

de dépenses de fonctionnement 76 Meuros

de dépenses d'investissement